

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS du Fonds de dotation**

**GLENANS AVENIR**  
Fonds de dotation

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

**Siège social : Quai Louis Bleriot - 75016 Paris**

## **D. Associations**

8 rue Bayen  
75017 Paris  
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

### **Fonds de dotation GLENANS AVENIR**

#### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux administrateurs du Fonds de dotation GLENANS AVENIR,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation GLENANS AVENIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **D. Associations**

8 rue Bayen  
75017 Paris  
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

## D. Associations

8 rue Bayen

75017 Paris

Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

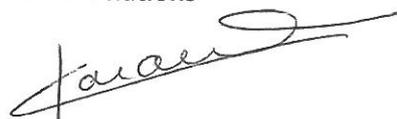
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 juin 2023

D.Associations



Catherine Faraut

## BILAN AU 31/12/2022

En euros

ACTIF	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)			Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	43 200	38 520	4 680	13 320
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels, autres immobilisations				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées	10 663		10 663	10 663
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>53 863</b>	<b>38 520</b>	<b>15 343</b>	<b>23 983</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>				
Créances clients usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	163 607		163 607	163 607
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	226 289		226 289	145 096
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>389 896</b>	<b>0</b>	<b>389 896</b>	<b>308 703</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>443 759</b>	<b>38 520</b>	<b>405 239</b>	<b>332 686</b>

## BILAN AU 31/12/2022

En euros

PASSIF	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous-total)	-	-
Fonds propres consommables	392 157	299 634
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>392 157</b>	<b>299 634</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	11 222	31 090
<b>TOTAL (II)</b>	<b>11 222</b>	<b>31 090</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>	-	-
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 860	1 962
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 860</b>	<b>1 962</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>405 239</b>	<b>332 686</b>

## COMPTES DE RESULTAT AU 31/12/2022

En euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	147 365	26 590
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	25 413	
Autres produits	248	
<b>TOTAL I</b>	<b>173 026</b>	<b>26 590</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 979	3 035
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 640	8 640
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	5 544	15 110
Autres charges	156 103	
<b>TOTAL II</b>	<b>173 266</b>	<b>26 785</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-241</b>	<b>-195</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	241	195
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>241</b>	<b>195</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>241</b>	<b>195</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>173 266</b>	<b>26 785</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>173 266</b>	<b>26 785</b>
Report des ressources non utilisées		
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	4 000	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	4 000	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>

## GLENANS AVENIR

### ANNEXE

#### **I. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS MIS EN ŒUVRE**

L'objet du fonds est d'organiser et/ou de soutenir toute action d'intérêt général à caractère sportif, environnemental, éducatif, social, culturel et patrimonial et de renforcer le positionnement sociétal de l'association Les Glénans en participant à démultiplier les actions portées.

#### **II. FAITS CARACTERISTIQUES MAJEURS DE L'EXERCICE**

Néant

#### **III. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

#### **IV. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- indépendances des exercices.  
et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels.

## V. NOTES SUR LE BILAN

\* Immobilisations incorporelles - Elles comprennent :

- Le site internet Glénans Avenir amorti sur 5 ans à compter du 16/07/2018

\* Immobilisations corporelles - Néant

\* Immobilisations financières - Elles comprennent :

- Les titres de participation Crédit Coopératif
- Les actions CAP GEMINI

\* Fonds propres :

Les fonds propres du Fonds de dotation comprennent :

- Les fonds propres consommables

*Détail en annexe J*

\* Fonds dédiés:

*Détail en annexe I*

\* Emprunt et dettes diverses :

*Détail en annexe H*

\* Effectif :

Néant

## VI. NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT :

Le compte de résultat établi selon les normes en vigueur fait apparaître un résultat égal à 0.  
Il est constitué de charges d'exploitation équilibrées dans les mêmes proportions par une quote part de dotation consommable.

Honoraires du Commissaire aux comptes :

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du Commissaire aux comptes comptabilisé au compte de résultat de l'exercice est de 1 860 EUROS TTC.

**VII. TABLEAUX RELATIFS AUX COMPTES DE L'EXERCICE -**

- (A) Tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles.
- (A bis) Tableau des immobilisations financières.
- (B) Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- (C) Echéances des créances et des charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice.
- (D) Produits à recevoir.
- (E) Charges à payer.
- (F) Tableau de variation des fonds propres.
- (G) Etat des provisions pour risques et charges.
- (H) Etat des dettes à la clôture de l'exercice.
- (I) Etat des fonds dédiés.
- (J) Suivi de la dotation consommable
- (K) Engagements hors bilan et contributions volontaires

**IMMOBILISATIONS (En Euros)**  
**EXERCICE 2022**

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	CESSION/REBUT DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
* Immobilisations incorporelles	43 200				43 200
<i>s/total immob.incorporelles</i>	43 200				43 200
* Terrains					
* Construction					
* Matériel de transport					
* Matériel technique					
* Matériel informatique					
* Installations générales					
* Matériel de bureau					
* Matériel d'hébergement					
* Autres immob. Corporelles					
* Immo en cours					
<i>s/total immob.corporelles</i>					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>43 200</b>				<b>43 200</b>

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES (En Euros)  
EXERCICE 2022**

	MONTANT NET	A MOINS D'1 AN	A PLUS d'1 AN
<b><u>EMPRUNTS : FONDS GARANTIE</u></b>			
. Crédit Coopératif	153		153
. Sogama			
. Fonds de garantie tourisme			
<b><u>Titres de participation</u></b>	10 510		10 510
<b><u>Autres titres immobilisés</u></b>			
	10 663		10 663
<b><u>RESERVE STATUTAIRE</u></b>			
<b><u>DEPOTS ET CAUTIONS</u></b>			
. Sur opération de gestion			
<b>TOTAL</b>	<b>10 663</b>		<b>10 663</b>

AMORTISSEMENTS (En Euros)  
EXERCICE 2022

AMORTISSEMENTS	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	CESSION/REBUT DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
* Immobilisations incorporelles	29 880	8 640			38 520
<i>s/total immob.incorporelles</i>	29 880	8 640	-	-	38 520
* Terrains					-
* Construction					-
* Matériel de transport					-
* Matériel technique					-
* Matériel informatique					-
* Installations générales					-
* Matériel de bureau					-
* Matériel d'hébergement					-
* Autres immob. Corporelles					-
<i>s/total immob.corporelles</i>		-	-	-	-
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>29 880</b>	<b>8 640</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>38 520</b>

## ECHEANCES DES CREANCES ET DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (En Euros)

## EXERCICE 2022

	MONTANT NET	A MOINS D'1AN	A PLUS D'1 AN
<u>CREANCES</u>			
. Créances reçues par legs ou donations	163 607	163 607	
. Etat et autres collectivités :			
- Etat		-	
- Autres collectivités		-	
	163 607	163 607	
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>			
	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>163 607</b>	<b>163 607</b>	

**PRODUITS A RECEVOIR (En Euros)**  
**EXERCICE 2022**  
(Inclus au poste : AUTRES CREANCES)

NATURE	MONTANT
<b>Néant</b>	
<b>TOTAL</b>	-

**CHARGES A PAYER (En Euros)  
EXERCICE 2022**

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant	Nature
* Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		Intérêts financiers courus non échus sur emprunts
* Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 860	Provisions charges à payer fournisseurs
* Dettes fiscales et sociales		
<b>TOTAL</b>	<b>1 860</b>	

**TABEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (En Euros)  
EXERCICE 2022**

	<b>PUBLIE AVANT AFFECTATION DE RESULTAT</b>	<b>AFFECTATION RESULTAT</b>	<b>APRES AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>VARIATION EXERCICE 2022</b>	<b>AVANT AFFECTATION DU RESULTAT 31/12/2022</b>
* Fonds propres consomptibles	299 634		299 634	92 523	392 157
* Réserve statutaire			-		-
* Réserve projet associatif			-		-
* Report à nouveau			-		-
* Résultat exercice			-		-
* Subventions amortissables			-		-
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>299 634</b>	<b>-</b>	<b>299 634</b>	<b>92 523</b>	<b>392 157</b>

ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (En Euros)  
EXERCICE 2022

	Montant au 01/01/2022	Dotations EX 2022	* Reprises en résultat * Dénouement de la dette	Reprise sur Fonds Propre	Montant au 31/12/2022
* Provisions pour risques					-
TOTAL			-	-	-
* Provisions pour charges					-
TOTAL	-	-	-	-	-

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DEBITEURS DIVERS (En Euros)  
EXERCICE 2022

	Montant au 01/01/2022	Dotations	* Reprises en résultat * Dénouement de la dette	Montant au 31/12/2022
TOTAL	-	-	-	-

Néant

## ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022 (En Euros)

DETTES	MOINS D' 1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	CUMUL
COMPTES COURANTS BANCAIRES				-
. INTERETS COURUS NON ECHUS SUR EMPRUNTS				-
<b>TOTAL EMPRUNTS</b>	-	-	-	-
. AVANCES ET ACOMPTES RECUS				-
. DETTES FOURNISSEURS	1 860			1 860
. DETTES FISCALES & SOCIALES				-
. AUTRES DETTES LES GLENANS	-	-		-
. PRODUITS PERCUS D'AVANCE				-
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 860</b>	-	-	<b>1 860</b>

**FONDS DEDIES - TABLEAU DE SUIVI (En Euros)**  
**EXERCICE 2022**

Situations	Fonds restants à engager en début d'exercice (compte 194***)	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice (compte 194***)
	A	B	C	D
<b>Ressources</b>				
Environnement	1 428		285	1 713
Patrimoine / Fort Cigogne	25 413	25 413		-
Social	4 250		1 259	5 509
KISS			4 000	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>31 090</b>	<b>25 413</b>	<b>5 544</b>	<b>11 222</b>

**FONDS DEEDIES - TABLEAU DE SUIVI DOTATION CONSOMPTIBLE (En Euros)**  
EXERCICE 2022

Situations	Fonds propres consommables en début d'exercice (compte 102700)	Augmentation cours d'exercice	Diminution	Fonds propres consommables en fin d'exercice (compte 102700)
	A			B
<b>Ressources</b>				
Dons 2018	740			740
Dons 2019	2 528			2 528
Dons 2020	79 331			79 331
Dons 2021	217 035			217 035
Dons 2022		239 889		239 889
Transfert au compte de résultat :				
* Utilisation subvention			130 691	130 691
* Dons non affectés			11 131	11 131
* Dons affectés - Fonds dédiés			5 544	5 544
<b>TOTAL</b>	<b>299 634</b>	<b>239 889</b>	<b>147 366</b>	<b>392 157</b>

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES  
EXERCICE 2022**

Bénévolat du comité de campagne

4 000,00 €

Total

4 000,00 €